

Le chant du coucou : [suite]

Autor(en): **Toudouze, Gustave**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 37

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CHANT DU COUCOU

IV

» Je me préparais à me mettre au lit, lorsque onze heures sonnèrent ; la musique recommença. J'entendis M. Stauffer se tourmenter et geindre dans son lit ; cela m'inquiéta assez pour me faire jeter un coup d'œil par mon observatoire. En chemise, debout et une chandelle allumée à la main, le brocanteur regardait son coucou d'un air anxieux, comme irrité de ce bruit fâcheux. Je me couchai et dix minutes après je dormais profondément.

» A onze heures et demie, le coucou me réveillait en sursaut ; la sueur perlait sur mon front et je me sentais mal à l'aise. J'écoutai mon maître dont la voix retentissait aigrement :

— « Damné, damné coucou ! cria-t-il, te tairas-tu ? »

» Et dans sa colère il le frappait de sa canne, faisant sonner étrangement ses cavités sonores.

» Le bruit s'éteignant, je retombai dans un demi-sommeil, un peu plus fiévreux seulement.

» A minuit, la chanson du coucou se mêla au bruit d'un verre cassé ; le juif frappait sa table du poing et arrivait au paroxysme de l'exaspération, hurlant :

— « Ce chant me tue, me tue ! »

» Au dehors, la tempête rugissait déjà ; les vieux murs tremblaient sous le choc du vent ; les girouettes grinçaient et une terreur incroyable s'emparait peu à peu de moi. Je me fourrai la tête sous mes couvertures pour échapper à cette musique diabolique.

» De minuit à deux heures et demie l'insupportable chant se fit régulièrement entendre, agaçant, crispant, vous tordant le corps et vous obsédant l'âme. — Par moments, je me frappais la tête contre les murs dans un délire insurmontable et sentant la raison m'échapper. Au-dessous de moi, cela devint effrayant.

» Mon maître, pris d'un affreux vertige, se mit à pousser des cris de rage, parcourant sa chambre à moitié nu, renversant les chaises, bouleversant tout autour de lui. Il essayait de couvrir de sa voix ce *Ranz des Vaches* impertubablement chanté par le coucou, à travers les grondements de la foudre et les sifflements de la tempête.

» Ne pouvant dormir, je mis mon pantalon, mon gilet et j'essayai de rafraîchir mon cerveau en feu à la pluie du dehors, mais la violence du vent me força à refermer ma fenêtre.

« Le temps s'écoulait et trois heures allaient sonner, quand j'entendis une explosion de cris furieux au-dessous de moi : c'est alors que je fus témoin d'un hideux spectacle.

» Samuel Stauffer, l'écume à la bouche, les yeux hors de la tête, les cheveux hérissés, montrant le point à l'horloge, lui criant :

— « Tu causeras ma mort, maudite, maudite ! mais tu ne chanteras plus ! »

» En une minute il sauta sur une chaise, se passa l'une des chaînes autour du cou, et repoussant du pied le siège qui le soutenait, resta pendu.

» L'horloge s'arrêta immédiatement sur trois heures.

» Pâle d'horreur je le regardais sans pouvoir le secourir ; la folie tourbillonnait dans ma tête et je sentais une envie effrayante d'imiter mon maître. Descendre chez lui, c'était pour moi aller à une mort certaine et mes jambes se dérobaient sous moi à cette seule pensée. Après, je ne me souvins plus de rien jusqu'à ce jour.

» Voilà toute la vérité, messieurs, et vous avez dû comme moi ressentir l'étrange impression causée par le chant de ce coucou, création de je ne sais quelle imagination, malfaisante et diabolique. »

Comme il terminait, la demie sonna et la musique, s'échappant du coucou, tint de nouveau tout le monde sous son pouvoir inexplicable. Cette oppression fatigante s'étendit jusqu'aux membres du tribunal qui purent ainsi juger par leurs propres sensations de la véracité du récit fait par l'accusé.

« Le phénomène est bizarre, mais il est certain que cet homme a dit la vérité, » assura le chirurgien à l'oreille du président.

— Pouvez-vous croire une telle imposture ? murmura le commissaire Glack, furieux de ce résultat inattendu.

— Voulez-vous vous enfermer quelques heures avec le coucou, commissaire ? demanda le chirurgien.

— Il ne devrait pas être permis de plaisanter ici, monsieur.

— Si vous ne croyez pas au diable, croyez aux maladies de nerfs et vous admettez le suicide de Samuel Stauffer. »

Les jurés s'étaient retirés pour délibérer, heureux de s'éloigner de cette dangereuse horloge. Quand ils rentrèrent :

« Acquittement pur et simple de Jean Muller. »

Des applaudissements accueillirent le verdict. On donna ensuite l'ordre de faire avancer à la barre le juif Wolfmann.

« Que me voulez-vous, dit-il d'un ton railleur.

— C'est vous, reprit sévèrement le président, qui avez remis en mouvement ce coucou. Comment saviez-vous son secret ?

— Je l'ai vendu au vieux Samuel.

— Mais d'où le teniez-vous vous-même.

— D'une vente après décès.

— Connaissez-vous l'étrange propriété de cette musique.

— Le *Ranz des Vaches* n'a rien d'extraordinaire.

— Pour vous peut-être qui ne semblez en savoir plus sur ce sujet que vous ne voulez l'avouer.

— J'ignore.

— Gardes, ajouta le président, assurez-vous de cet homme,

— Mais je suis innocent.

— Peut-être.

— Je jure...

— Vous allez être reconduit aux portes de la ville avec défense d'y jamais remettre les pieds. Le prix de la maison achetée par vous va vous être remis sur-le-champ et cette infernale horloge sera brûlée publiquement. »

Les applaudissements éclatèrent de nouveau dans la salle. Seul le chirurgien eut un sourire désapprobateur et dit à un de ses amis :

« Voilà un jugement légèrement moyen-âge : brûler une superbe horloge parce qu'elle a causé mort d'un homme. S'ils admettent la sorcellerie, ils faudrait aussi brûler le juif. »

Le juif Wolfmann baissa la tête sous cette sentence et regarda une dernière fois comme à regret le coucou dont on le séparait.

L'heure allait sonner, mais le président du tribunal fit arrêter le mouvement.

Conduit hors des murs de la ville, le juif Wolfmann ne reparut jamais, et le coucou à musique fut brûlé sur la place devant la prison.

L'épicier Bloch affirme à qui veut l'entendre que le diable est le constructeur du terrible coucou, et son voisin Hermann, plus crédule depuis cette aventure, n'ose pas le contredire et tremblerait peut-être maintenant au seul nom du Maudit.

La petite maison de Samuel Stauffer s'affaisse de plus en plus : Jean Muller à qui on l'a donnée en dédommagement de son injuste emprisonnement, la laisse tomber en ruines.

Il la remplacera bientôt du reste par une bâtisse, car chacun cherche à faire marcher le commerce du brave garçon, qui brocante du fer, et l'on vient écouter dans sa boutique, l'histoire de la mort du juif et du terrible chant du coucou.

Gustave TOUDOUBE.

La livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître et contient les articles suivants : I. LE MATÉRIALISME, par M. Charles Secrétan. — II. CHARRIÈRE, par M. le Dr Achille Chereau. — III. LA VALSE DES NUAGES. — Récit viennois, par Mme Berthe Vadier. (Deuxième et dernière partie.) — IV. UNE QUESTION SOCIALE, par M. J.-Aug. Bost. — V. LA CONSERVATION DES SUBSISTANCES ALIMENTAIRES, par M. J. Piccard. (Deuxième et dernière partie.) — VI. LE CONFLIT DES RACES AUX ÉTATS-UNIS, par M. Arvède Barine. — CHRONIQUE ANGLAISE. — IX. BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — A travers les Espagnes, par A. Meylan.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.

L. MONNET.